



Conseil de quartier CAZAUX

Compte-rendu de réunion

Lundi 26 juin 2017

Cabinet du Maire
Démocratie participative
05 56 22 38 72
proximite@latestedebuch.fr
quartiers@latestedebuch.fr

Le conseil de quartier de Cazaux s'est réuni le lundi 26 juin 2017 à 18h - ESPACE de Cazaux du Centre Social.

Étaient présents :

- Madame Monique GUILLON, Présidente du Conseil de quartier
- Monsieur Jacques CAMPOT
- Monsieur Daniel CASANOVAS
- Monsieur Alain CLOUE
- Monsieur Claude LAFON
- Monsieur José PARACCHINI
- Madame Viviane ROUSSEAU
- Monsieur Daniel LUTZ
- Madame Véronique LEFEVRE
- Madame Virginie CASTAGNET
- Madame Martine BROCAS

En présence de :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD, Adjointe au Maire
- Monsieur Fabrice PETIT, Directeur de Cabinet
- Madame Mauri NADEAU, Administratif

Excusés :

- Monsieur Nicolas HENIN, Conseiller municipal
- Monsieur Daniel LACOSTE
- Monsieur Bruno COLAS
- Madame Hélène LAMEIGNERE
- Madame Anne-Marie THOMAS
- Monsieur Cédric MALLEVRE

Madame Monique GUILLON, Présidente du Conseil de quartier de Cazaux, ouvre la séance à 18 h et remercie les conseillers de leur présence.

I. Suivi des demandes de travaux des Conseillers

a. Demande le nettoyage des gravats laissés sur les bas-côtés, rue de la Caône.

■ Fait

b. Demande le passage de l'épareuse sur le talus de la raquette de Laouga.

■ Fait

c. Pourrait-on revoir aussi l'implantation de 2 ou 3 plots très peu stabilisés, à l'angle de la salle des Fêtes ?

■ Fait. Les potelets ont été à nouveau scellés.

d. Rue des Clefs de Cazaux, les bouches d'égoûts débordent car elles sont bouchées par des feuilles.

■ Fait le 2 mars 2017.

e. Les lampadaires rue Vincent Lanusse restent tous les jours allumés si le temps est brumeux ou couvert.

■ Une intervention Eiffage est prévue pour vérification de l'horloge ou de l'interrupteur crépusculaire.

II. Demandes et remarques des Conseillers

✍ Après le boudrome, entre La Gemeyre et le poste de secours, le Talus jusqu'à la Paillote est couverte de « Jaugue » ou ajoncs.

✍ L'accès permettant de se rendre à la cabane de la Gemeyre est obstrué par de nombreuses voitures. Il serait souhaitable d'envisager une solution pour protéger cette entrée, soit par des panneaux de stationnement interdit, soit par une barrière.

✍ Devant le point d'eau de la DFCI, à la cabane d'Arnaud, les voitures stationnent rendant l'accès impossible en cas d'incendie. Demande la sécurisation autour de ce point indispensable.

✍ Impasse Lanusse, rue Lanusse, un tas de terre est présent depuis 4 ans. Un camion bleu, de type J7 est également stationné depuis de nombreuses années sur le trottoir.

✍ De nombreux nids de poule, à l'arrondi de la rue Legouey. Demande le passage du blowpatcher.

- ✍ Au stop de la rue Raymond Daugey / Platanes de Castéra, un chêne est mort.
- ✍ Allée de la Libération, des enfants pénètrent dans la chaufferie de l'école. Demande la pose d'un portail afin d'interdire l'entrée.

📌 Réponse

La conduite de gaz passe par cet endroit, il ne peut être clos. Demande le passage régulier de la police municipale.

- ✍ Cinq cambriolages en peu de temps au lotissement des Platanes de Castéra, demande une vigilance accrue de la police mais aussi des résidents.
- ✍ Demande la réflexion sur l'aménagement d'un rond-point afin de sécuriser la sortie de l'Hippodrome et diminuer la vitesse de cet axe.
- ✍ Un pin sec incliné, en face à l'Hippodrome, est dangereux.
- ✍ Demande davantage de contrôles de la part des polices municipale et nationale. La vitesse et les incivilités vont croissantes sur l'ensemble du quartier.
- ✍ Trop bas, demande à ce que soit relevé le panneau « Complexe sportif du Clavier » au 20 rue Raymond Sanchez.
- ✍ Demande le positionnement de la benne dans le stade, parallèle à l'entrée. A l'extérieur, elle est dangereuse et inefficace.
- ✍ La pose des panneaux des agrès du Parcours Santé n'a toujours pas été faite. Un des agrès est masqué par des branches d'arbres, demande leur élagage.
- ✍ Demande le passage du karcher, pour enlever des mauvaises odeurs, autour du distributeur de billets.
- ✍ Le stop de la sortie de la Base 120 n'est pas respecté, demande le marquage au sol de cet arrêt obligatoire.
- ✍ Une caravane est positionnée devant le cimetière depuis au moins 3 semaines.
- ✍ Au niveau du 33 rue Jean Lavigne, un trou dans la chaussée.
- ✍ La rue Jean Lavigne, refaite depuis peu de temps est fissurée, demande une expertise.
- ✍ Au 17 rue Jean Lavigne, une maison est abandonnée, de hautes herbes sèches pourraient très vite s'embraser. Un érable est également à élaguer, il déborde sur la rue. Demande l'intervention de la Brigade verte de la Police municipale.
- ✍ Au 31 rue Jean Lavigne, des vieux chênes sont à élaguer et les herbes très hautes sont à couper.
- ✍ Au 40 rue Jean Lavigne, un arbre sur le terrain communal est mort.
- ✍ Entre le 21-23 rue Jean Lavigne, une haie de troènes déborde sur le trottoir.

- ✍ A l'angle du camping du Lac, aucune visibilité sur les deux sens de la piste cyclable. Une bâche ainsi que des arbres et des haies rendent la circulation cycliste dangereuse.
 - ✍ Sur la piste cyclable en amont du camping du lac, des racines remontent. Demande le dessouchage.
 - ✍ Rue Osmin Dupuy, avant les restaurants, les plaques de béton de la piste cyclable, s'écartent, se déportent ou se cassent. Demande le recèlement.
 - ✍ Demande la surveillance le soir, aux abords du lac, à Laouga, de nombreux bateaux, s'échouent pour pique-niquer ou aller au restaurant.
- 📍 M. Guillon ainsi que les membres du Conseil de quartier de Cazaux souhaitent la présence de M. Loubaney, chef de Police municipale, lors du prochain conseil afin d'évoquer les problèmes liés à la sécurité sur Cazaux.

III. Informations

Le club des Aînés a fermé. Un projet d'agrandissement de l'ESPACE du centre social de Cazaux est à l'étude et devrait accueillir une structure ouverte à tous, un espace intergénérationnel avec des activités créatrices, un point d'accès au droit... pour devenir un lieu d'accueil symbolique d'une maison de quartier à Cazaux.

Madame Monique GUILLON remercie les membres du Conseil de quartier de Cazaux de leur participation.
La réunion prend fin à 19h30.